



Association
Les Îles du Ponant

Procès-verbal Conseil d'Administration

Ile de Sein
30 mars 2017

Chausey
Bréhat
Batz
Ouessant
Molène
Sein
Glénan
Groix
Belle-île
Houat
Hoëdic
Arz
Île aux Moines
Yeu
Aix

Dest. : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.

Copie pour information :

Mme E. RASSENEUR, Conseillère Régionale référente îles du Ponant

Vivons nos îles

Le Jeudi 30 mars 2017, à 14 h 00, le Conseil d'Administration de l'Association les Îles du Ponant s'est réuni à l'île de Sein, salle St Guénolé, sur convocation en date du 28/02/2017.

➤ **Membres présents avec voix délibérative :**

- . Mmes/MM. les Maires de : BREHAT, Patrick HUET
BATZ, Guy CABIOCH
OUESSANT, Denis PALLUEL
MOLENE, Daniel MASSON
SEIN, Dominique SALVERT
GROIX, Dominique YVON
BANGOR, Annaïck HUCHET
LOCMARIA, Véronique BERTHO
HOUAT, Andrée VIELVOYE
Île aux MOINES, Philippe LE BERIGOT
Île d'ARZ, Marie-Hélène STEPHANY
AIX, Alain BURNET
- . Mme l'Adjointe au Maire de YEU, Sylvie GROC
- . Mme la représentante du Conseil départemental du Morbihan, Karine BELLEC

➤ **Membres ayant donné pouvoir :**

- . M. Frédéric LE GARS, Maire de Palais
- . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon
- . M. Jean-Luc CHIFFOLEAU, Maire de Hoedic
- . M. Bruno NOURY, Conseiller départemental de l'île d'Yeu
- . M. Gérard BOUCHET, représentant des Compagnies de transports
- . M. Eric TARAUD, Vice-Président du CRPMEM Pays de la Loire

✓ **Sont également présents :**

- . Les représentants de Groix, Marie-Françoise ROGER, de l'île d'Aix, Yves MAYOT et de l'île de Sein, Catherine BEUREL et Ambroise MENOUE
 - . M. Louis BRIGAND, Maître de conférences – Directeur Géomer
 - . Denis BREDIN, Emilie GAUTER, Charlotte COURANT, Armelle HOUZE, AIP
- Et en fin de réunion, pour les interventions :
- . Mme Emmanuelle RASSENEUR, Conseillère régionale référente îles du Ponant accompagnée de Mme Stéphanie WARIN, Référente territoriale – Région Bretagne, ainsi que Mme Maïwenn MAGNIER de l'Association BRUDED
 - . M. Yann LE MEUR, PDG de Ressources Consultants Finances
 - . Mme Manon FOUQUET et M. Tangi LE BOULANGER de l'Association INIZI

✓ **Se sont excusés :**

- . Mme Dominique BAUDRY, Maire de Granville et Mme Florence LEQUIN, représentante
- . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant-les Glénan
- . M. Frédéric LE GARS, Maire de Palais
- . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon,
- . M. Jean-Luc CHIFFOLEAU, Maire de Hoedic
- . M. Bruno NOURY, Conseiller départemental de l'île d'Yeu
- . M. Jean-Yves de CHAISEMARTIN, Conseiller départemental des Côtes d'Armor
- . M. Didier LE GAC, Conseiller départemental du Finistère
- . M. Michel CHARUAU, représentant des Offices de tourisme.
- . M. Gérard BOUCHET, représentant des compagnies de transports
- . M. Eric TARAUD, Vice-Président du CRPMEM Pays de la Loire

➤ **Vérification du quorum**

Le CA est composé de 25 membres (18 Maires ou leurs représentants, 1 conseiller départemental de l'île d'Yeu, 3 Conseillers départementaux représentant les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan, 3 représentants issus des Comités départementaux et régionaux des pêches, des Compagnies de transport, des OTSI des îles du Ponant).

Le CA se réunit valablement lorsque les 2/3 de ses membres sont présents ou représentés, dans la limite d'un pouvoir par administrateur présent, **soit 17 membres.**

Sont présents ou représentés ce jour **20 membres.**

Denis PALLUEL préside la séance en qualité de Président de l'Association. M. Guy CABIOCH assure le secrétariat de la séance en qualité de Secrétaire de l'Association.

Après un mot d'accueil de M. Dominique SALVERT, Maire de l'Île de Sein, le Président, Denis PALLUEL, propose ensuite d'aborder l'ordre du jour du Conseil d'Administration :

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2016

- ✓ Il est adopté à l'unanimité sans observation particulière.

II – Bilan d'activités 2016 (cf rapport et résultats financiers dans dossier)

Au préalable, M. Guy CABIOCH propose de remercier le Président et le Directeur de l'AIP pour les démarches qu'ils ont effectuées avec M. Yann LE MEUR du Cabinet Ressources Consultants Finances pour l'obtention d'une dotation communale d'insularité de 4 M€ provenant de l'expertise des surcoûts insulaires et de la DGF menée par RCF. Le Président se réjouit de cette avancée mais appelle cependant à la vigilance sur le dispositif obtenu, soulignant que ce n'est qu'un « combat légitime et d'équité » qu'il faudra poursuivre.

Le Président reprend les différents points du document joint au dossier. Lors des échanges, des précisions sont apportées sur les points suivants :

- ✓ **Tourisme – Univers des îles : présentation de la maquette du Journal des îles.**

Les articles (1 par île sur des thématiques différentes) seront rédigés par Jean-Benoît Beven, journaliste, et portés à la relecture des Maires des îles. Y seront rajoutés des encarts publicitaires des compagnies maritimes pour l'apport de fonds et le renforcement de leur image, un agenda avec les manifestations culturelles et, suivant la place disponible, l'actualité scientifique (proposition Louis Brigand) et un éditorial rappelant la charte du visiteur sur les bonnes pratiques en matière de préservation de la nature et des ressources (eau, énergie, etc). Ce document de 16 pages, tiré à 200 000 exemplaires, sera diffusé à compter de début juillet à tous les vacanciers embarquant pour les îles.

- ✓ **Lancement et accompagnement de la marque « produit des îles »**

Charlotte COURANT, chargée de mission, fait un point sur l'avancement du projet démarré en septembre dernier. La rencontre d'une cinquantaine d'entrepreneurs et l'organisation d'une première réunion avec les différents acteurs (entreprises et élus) en décembre ont permis d'avancer sur :

1°) le cahier des charges (cf projet dans dossier) : Le travail et la réflexion restent à poursuivre pour affiner les lignes directrices « vivre et travailler sur les îles » et les projets à retenir (produits, services...) avec éventuellement leur phasage.

2°) le nom de la Marque. Celui qui se dégage à ce jour est : Entrepreneurs des îles du Ponant.

- ✓ **Sensibilisation à l'entrepreneuriat des collégiens des îles**

L'opération se termine et l'objectif a été de montrer aux jeunes qu'il existe des perspectives d'emplois diversifiés sur les îles et de leur donner envie de construire leur avenir professionnel sur leur île.

- ✓ **Actions énergie- déchets** (cf document dans dossier)

Emilie GAUTER, chargée de mission, liste les actions en cours dans le cadre des programmes TEPCV et BEL. Le Président souligne à cette occasion les contradictions, freins et lourdeurs administratives rencontrées dans la mise en place de projets d'énergies

renouvelables. D'un côté, il faut tendre vers l'autonomie énergétique des îles grâce aux énergies renouvelables, mais d'un autre côté, des interdictions liées à leur mise en place existent : par exemple, éoliennes à Ouessant avec interdiction de poser un mât de mesure expérimental.

En ce qui concerne les déchets, suite à la réunion qui s'est tenue à l'île de Batz en novembre dernier avec Thierry BURLOT, vice-président en charge des déchets à la Région, un programme d'actions va être décliné sur les axes suivants : la gestion des bio-déchets et des déchets du bâtiment, la prévention et la réduction à la source ainsi que l'adaptation des aides publiques aux spécificités insulaires. A titre d'exemple, le barème d'Eco-emballages ne prend pas en compte les surcoûts liés au transport maritime. Par ailleurs, toutes les îles s'accordent sur le fait que les coûts d'ordures ménagères qu'ils soient payés directement par les communes ou les communautés de communes, restent élevés, avec des répercussions sur les taxes demandées aux habitants.

A cette occasion sont également soulignés, de manière générale, le manque de reconnaissance des spécificités et des exceptions insulaires (ex. : la gestion par certaines communes ou par la Communauté de Communes de Belle-Ile en mer d'équipements spécifiques –abattoir, aérodrome- sans moyens dédiés) ainsi que le manque de représentation des îles au sein des instances de gouvernance des intercommunalités.

✓ **Suites de l'engagement pour les îles signé en 2015**

A noter que les actions, comme celles liées à l'accord de programmation avec l'Agence de l'Eau, se mettent progressivement en place ou que les avenants par île, issus du contrat socle avec l'ARS sont en cours de finalisation. En matière de santé, les Maires soulignent les difficultés rencontrées pour le transport des malades sur le continent et plusieurs exemples sont cités : absence de lien entre les horaires de bateaux et les horaires de consultation, conditions déplorables de transport des malades dans certains bateaux, nécessité d'acquisition d'un véhicule pour circuler sur l'estacade à Batz, les pompiers n'ayant pas le droit d'y accéder.

Délibération

Le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, le projet de rapport d'activité ainsi que l'exécution du budget 2016 tel que présentés, et autorise le Président à les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale avec la proposition suivante d'affectation du résultat excédentaire de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

. totalité au compte « Autres Réserves »	1 104 €
ce qui aura pour effet de le porter à	130 562 €.

III – Projets 2017

3-1 Programme d'actions

Les projets sont les suivants :

1 Actions économiques

1.1 Tourisme : Univers des îles - Direction Tourisme et patrimoine

- Fin de la phase 2 débutée en 2016 suite à AMI régional
 - Volet renforcement stratégique poursuite et fin du renforcement des stratégies des destinations touristiques comprenant des îles et de la stratégie commune aux îles avec ateliers cartographiques. Présentation des résultats fin juin 2017 à Molène.
 - Fin de la conception des premiers outils du kit insulaire, maquette journal des îles du Ponant, maquette carte des îles.

- Démarrage phase 3 – Deuxième phase du kit insulaire : impression du journal des îles 2017 à 200 000 exemplaires, distribution évaluation des premiers éléments du kit : journal, présentoirs, carte du réseau maquettes par île, évaluation adaptation suivant évaluation des outils du kit insulaire et préparation kit définitif.
- Spot promotion RMC. La société Sabella a été titulaire des 7èmes trophées des entrepreneurs du groupe RMC BFM, le prix est une campagne promotionnelle d'une valeur de 100 000 €. M. J.F. Daviau, PDG de Sabella, a offert cette prestation aux îles du Ponant, elle comprend la réalisation du Spot et sa diffusion du 27 mars au 2 avril. Le Président adresse ses remerciements à la Société SABELLA.

1.2 Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2017

- Accompagnement du choix des thématiques, recherche des intervenants, participation aux débats.
- Participation au village du festival, stand AIP.

1.3 Accompagnement de la marque « produit des îles »

Les études de faisabilité et les ateliers participatifs conduits dès 2016 se poursuivent et débouchent sur le dépôt de la marque première partie de 2017 : accompagnement juridique et création représentation visuelle. Dépôt de la marque prévu en préambule du festival des insulaires 2017 à Bréhat. S'ensuivront les premières actions de promotion. Y est associée la réalisation d'un « catalogue » des productions insulaires, grâce au soutien parlementaire de M. H. Pellois, Député du Morbihan.

Au terme de l'année 2017, une première évaluation sera conduite pour adapter le cas échéant le cahier des charges et le dispositif de promotion.

1.4 Convention partenariat UBO

Participation aux projets de recherche de l'UBO ID-îles 2 qui permet de s'assurer d'un lien entre les projets des laboratoires de recherche, les collectivités insulaires et les acteurs économiques des îles.

2 Actions énergie-déchets

2.1 BEL Sein Ouessant Molène incluant la fin et le bilan du PIG « Amélioration de l'Habitat »

- 2.1.1 Mois de l'énergie mai 2017 Région Bretagne/AIP /îles et partenariat SDEF EDF ENEDIS Sabella

2.2 TEPCV Sein Ouessant Molène Batz les Glénan : développement du programme d'actions engagement de toutes les actions pour la fin complète des actions en 2018 pour :

- 2.2.1 Actions AIP : remplacement appareils de froid, opération poules-poulaillers, distribution de lampes led
- 2.2.2 Actions des autres maîtres d'ouvrage.

2.3 TEPCV îles du Morbihan et Bréhat : mise en œuvre des programmes d'actions :

- 2.3.1 Actions AIP : poules poulaillers, sensibilisation aux économies d'énergie
- 2.3.2 Suivi des actions des autres maîtres d'ouvrage.

2.4 Autres projets énergie des îles :

- 2.4.1 Interreg ICE Ouessant suivi lien programme énergie – utilisateurs consommateurs intervention pour le SDEF pour le suivi et l'accompagnement des usagers
- 2.4.2 SMILE Ter « îles vertes » : Yeu et Ouessant, suivi des projets des îles.

2.4.3 Coopération franco - québécoise sur la transition énergétique (Yeu – Ouessant) et les îles de la Madeleine Québec, visite québécoise prévue automne 2017. Avec le Soutien du ministère des affaires étrangères et du développement international – Coopération France Québec, et de EDF Délégation Régionale Bretagne.

2.5 Programme « déchets sur les îles » au niveau des îles de la Région Bretagne :
Bilan et définition d'un programme d'animation territoriale, traitement des déchets- réduction à la source. Partenariat Région Bretagne - Etat - ADEME – EPCI incluant des îles, prospection pour les îles des autres Régions (Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Normandie). Objectif : dépôt et démarrage d'un programme d'actions en 2018.

3 Suivi contrat de partenariat Etat – Région Bretagne- îles du Ponant

3.1 Etat des consommations crédits et identification des projets des îles

- Bilan et perspectives d'ici à 2020
- Propositions de redistribution par axe/modification des axes
- Héritages littoraux Sein Molène Batz
- Suivi participation Conservatoire du littoral Etablissement public de l'Etat (convention cadre)

3.2 Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour le dépôt des fiches projets/constitution des dossiers de financement Etat FNADT – territorial Région

3.3 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales aux projets des îles

3.4 Ingénierie prospective 2017

- Propositions de projet au titre de 2017
 - . Conception d'un programme de sensibilisation aux économies d'eau sur les îles (complément agence de l'eau)
 - . Les îles en zone franche ? intérêt et limites au regard du droit actuel et de la situation entrepreneuriale des îles
 - . Les îles : des territoires de reconquête de la biodiversité face aux espèces invasives : de la biologie à la perception et à l'implication des populations, ex : dératisation, contrôle des populations de chats harets (UBO – INRA)
 - . Importance du tissu associatif et de l'économie sociale et solidaire sur les îles du Ponant (UBO – Fondation de France)
- Préparation Ingénierie prospective 2018

4 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

- Animation 2017 : accord de programmation avec accompagnement des maîtres d'ouvrage et suivi des dossiers de subvention.
- Programme citernes : mise en place et phase 1 (2017)
- Programme de sensibilisation aux économies d'eau : phase 1 (2017)

5 Contrat local de Santé

- Accompagnement des avenants par île au CLS Bretagne
- Diffusion et promotion des éléments du CLS Bretagne aux îles des autres Régions.

6 Activités génériques de l'AIP : Soutien aux Collectivités, suivi des politiques globales

- Suivi de l'engagement pour les îles
 - Convention Conservatoire du Littoral
- Veille impact et changements Loi NOTRE
 - Soutien activités économiques et touristiques
 - Evolution du transport concessions et DSP engagement des échanges avec les Régions
- Relance faisabilité partenariat EPF Région Bretagne
- Veille et contact nouvelles institution, ex Agence Française Biodiversité
- Veille fiscalité et dotations Etat des communes (Sein, Molène)
- Veille et contacts PNRA, PNRGM
- ...

7 Réseau Européen ESIN

- Suivi et participation : ex AGM 2017 : présentation exemple transition énergétique Ouessant Sein Molène.
- Suivi initiative « smart islands » (AIP représentée à Bruxelles le 28 mars par île d'Yeu et ESIN).
- Suivi relance entrepreneuriat dans les îles, suite à abandon projet Interreg Europe, poursuite du projet sous chef de file Irlandais via programme coopération Leader axé sur les micro entreprises portées par de jeunes entrepreneurs par des femmes.
- Veille et mobilisation à renforcer (CRPM : intéressée par expérience surcoût insulaire ; Parlementaires européens ; INSULEUR ; préparation contribution programme européen après 2020...).

 **Après délibération, le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, les propositions d'actions 2017 ci-dessus et autorise le Président à les mettre en œuvre.**

3-2 Projet de budget 2017 et cotisations des communes insulaires (cf document dans dossier)

Après avoir précisé que les dépenses et les recettes sont liées aux différents projets à mettre en œuvre, le Président s'attarde sur les deux options proposées, correspondant à une différence de participation des communes insulaires, à savoir :

-Option 1 : la participation des communes reste inchangée depuis 2011 et se fait sur la base de 2.5 €/habitant population DGF. Dans ce cas, une participation sera demandée aux Communes pour la mise en place des actions liées au programme « Univers des îles » subventionné à hauteur de 50% pour le volet opérationnel.

-Option 2 : la participation des communes est fixée à 3.5 €/habitant population DGF, ce qui permettra de ne demander aucune participation supplémentaire pour le programme « Univers des îles ». Cette proposition a été validée par le Bureau du 10/02/2017 considérant que dans le cadre de la mise en place dès 2017 de la dotation communale d'insularité, il s'agit d'un signal fort apporté par les îles à leur association, vis-à-vis des partenaires tels que les Régions ou les départements. Cela permettra également de continuer à travailler avec le Cabinet Ressources Consultants Finances.

Par ailleurs, le Président précise que M. Pierre-Philippe JEAN a fait valoir ses droits à la retraite au 01/04/2017. A cette date, il sortira des effectifs de l'Association. Les indemnités liées à son

départ n'ont aucune incidence sur le budget 2017 puisqu'elles ont été provisionnées au passif du bilan.

- ✚ **Après délibération, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le projet de budget dans son option 2 (cotisation des communes portées à 3.5 €/habitant population DGF) qui sera présenté à l'Assemblée Générale et autorise le Président à solliciter les subventions liées à chaque programme, notamment auprès de la Région Bretagne pour les programmes « Univers des îles », « Ingénierie territoriale » et « Ingénierie prospective » liées au Contrat de Partenariat .**

3-3 Suivi de contrat de partenariat Etat-Région (cf documents dans dossier)

En présence de Mme S. WARIN, référente territoriale régionale, le Directeur présente le bilan à mi-parcours du contrat, avec la consommation des crédits par axe et leur solde, ainsi que les perspectives des projets à l'horizon 2020.

Axe 1 « habiter dans les îles » : Si tous les projets prévus se réalisent, les enveloppes Etat et Région seront entièrement consommées, voire insuffisantes (enveloppe Etat notamment).

Axe 2 « Développement économique pérenne » : Peu d'actions ont été présentées ou y ont été éligibles et les soldes sont importants. Mais de nombreux projets existent, et la prise en compte de certains d'entre eux (notamment plusieurs opérations d'aménagement paysager ou d'amélioration de l'attractivité portuaire) nécessitera une réflexion sur leur éligibilité et d'éventuelles modifications. A la demande de la Région, cet axe devra également intégrer le financement de l'organisation d'une partie du Festival des Insulaires : marché des producteurs, tables rondes mais pas les concerts. Les Maires des îles réaffirment leur soutien à cette manifestation et valident son financement tel que précisé ci-dessus dans le cadre le contrat de partenariat et de la clause de revoyure à venir.

Axe 3 « Transitions énergétique et écologique » : Les projets à venir devraient pouvoir être gérés avec l'enveloppe actuelle, étant donné qu'un certain nombre de projets 2016-2017 ont pu bénéficier des crédits TEPCV/BEL.

Axe 4 « Services collectifs essentiels » : c'est l'axe qui, à ce jour, a mobilisé le plus de crédits. Et les soldes ne suffiront pas à financer les investissements à venir, aux coûts conséquents. Il y aura donc nécessité de prioriser, de phaser les projets les plus importants, de s'assurer de leur calendrier et de rechercher d'éventuelles autres sources de financement.

Enfin, quelques projets recensés ne peuvent être éligibles au contrat actuel. Il conviendra d'étudier s'ils peuvent être retenus dans le cadre de la politique sectorielle régionale (projets hôteliers notamment) ou si une modification des critères d'éligibilité actuels des fiches-actions du contrat est possible.

- ✚ **Après avoir pris acte du bilan et des projets à ce jour, le Conseil d'Administration valide la stratégie suivante :**

- . **Affinage des projets de chaque île avec les élus : calendrier, montant, phasage éventuel, choix et priorisation si besoin,**
- . **Validation des propositions de revoyure du contrat au prochain CA, puis en Comité de programmation avant transmission à l'Etat et à la Région pour le 30 juin 2017.**
- . **Négociation des propositions avec les partenaires, avant leur validation définitive en fin d'année.**

Denis BREDIN informe les élus qu'à ce jour, le taux des crédits Etat ou Région engagés par rapport aux projets validés en Comité de programmation reste très faible. Il est donc important

que les dossiers soient transmis le plus rapidement possible après validation et que le démarrage des opérations se fasse dans les meilleurs délais. Il invite également les élus à se positionner au niveau du Contrat de leur Pays et de leur re-négociation en cours.

IV – Election du Bureau

Les membres sortants sont les suivants :

<i>Président</i>	:	<i>M. Denis PALLUEL, Maire d'Ouessant,</i>
<i>1^{er} Vice-Président</i>	:	<i>M. Bruno NOURY, Conseiller départemental-Maire de l'île d'Yeu</i>
<i>2^{ème} Vice-Président</i>	:	<i>M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon</i>
<i>Secrétaire</i>	:	<i>M. Guy CABIOCH, Maire de Batz</i>
<i>Trésorière</i>	:	<i>Mme Véronique BERTHO, Maire de Locmaria</i>

Les candidatures reçues à ce jour sont :

- . Denis PALLUEL
- . Bruno NOURY
- . Véronique BERTHO
- . Guy CABIOCH
- . Philippe LE BERIGOT

Aucun administrateur n'étant opposé à un vote à main levée, il est proposé de passer aux élections des différents membres du Bureau :

- . Au poste de Président :
 - . Candidat : Denis PALLUEL, Président sortant
 - Vote à main levée « contre » : 0
 - Abstention : 0
 - Vote à main levée « pour » : Unanimité, soit 20 voix (14 présents + 6 pouvoirs)
- . Au poste de 1^{er} Vice-Président :
 - . Candidat : Bruno NOURY, 1^{er} Vice-Président sortant
 - Vote à main levée « contre » : 0
 - Abstention : 0
 - Vote à main levée « pour » : Unanimité, soit 20 voix (14 présents + 6 pouvoirs)
- . Au poste de 2^e Vice-Président :
 - . Candidat : Philippe LE BERIGOT, 2^{ème} Vice-Président
 - Vote à main levée « contre » : 0
 - Abstention : 0
 - Vote à main levée « pour » : Unanimité, soit 20 voix (14 présents + 6 pouvoirs)
- . Au poste de Secrétaire :
 - . Candidat : Guy CABIOCH, secrétaire sortant
 - Vote à main levée « contre » : 0
 - Abstention : 0
 - Vote à main levée « pour » : Unanimité, soit 20 voix (14 présents + 6 pouvoirs)
- . Au poste de Trésorier :
 - . Candidat : Véronique BERTHO, trésorière sortante
 - Vote à main levée « contre » : 0
 - Abstention : 0
 - Vote à main levée « pour » : Unanimité, soit 20 voix (14 présents + 6 pouvoirs)

✓ **Le nouveau Bureau s'établit donc ainsi :**

Président	:	M. Denis PALLUEL, Maire d'Ouessant,
1^{er} Vice-Président	:	M. Bruno NOURY, Conseiller départemental- Maire de l'île d'Yeu
2^{ème} Vice-Président	:	M. Philippe LE BERIGOT, Maire de l'île aux Moines
Secrétaire	:	M. Guy CABIOCH, Maire de Batz
Trésorière	:	Mme Véronique BERTHO, Maire de Locmaria

- ✚ Les administrateurs décident de conforter le Président et la trésorière réélus dans leurs pouvoirs respectifs, et notamment auprès du Crédit Agricole de façon à agir ensemble ou séparément, pour :
 - effectuer, sur le compte ouvert au Crédit Agricole – agence d'Auray-, tous versements et tous retraits, et plus généralement faire le nécessaire.

Denis PALLUEL remercie les administrateurs de leur confiance renouvelée et poursuit l'ordre du jour.

V – Questions diverses

5-1 Proposition de travail sur l'agriculture et le foncier

Véronique BERTHO se fait l'écho de la demande de M. Marc JEROME du Fonds de dotation Perspectives. Il souhaiterait que l'AIP s'intéresse aux problématiques de l'agriculture et du foncier sur les îles, un travail ayant déjà été entamé par une jeune agronome dans le cadre d'un collectif d'agriculteurs insulaires dont les représentants ont rencontré récemment Denis BREDIN, directeur.

Le Président prend acte de la demande, sur ce sujet vital pour les îles. La réponse sera fonction du niveau d'implication demandé à l'AIP.

5-2 Hébergement d'urgence des élèves mineurs sur le continent

Annaïck HUCHET attire l'attention sur ce problème géré actuellement par une association de bénévoles pour Belle-Ile, Houat et Hoedic. Cette association regroupe actuellement 174 lycéens répartis sur 38 établissements scolaires des 4 départements bretons et doit gérer l'hébergement d'urgence en cas de non-retour possible le vendredi soir sur les îles suite à une tempête ou tout autre problème technique de bateau. Si les bénévoles ou les hébergements mis à disposition par la Commune de Quiberon font un jour défaut, des solutions de remplacement doivent être envisagées et une démarche collective auprès de la Région en charge des transports aura plus de poids.

Après échange sur les mesures mises en place sur les autres îles (procédure avec les établissements pour Aix, ouverture des internats dès le dimanche soir pour Ouessant et Molène, prise en charge du secrétariat de l'association et accord avec certains lycées pour Yeu), le Président propose de réitérer sa demande de rencontre avec M. Gérard LAHELLEC, Vice-Président de la Région Bretagne en charge des transports et des mobilités et de l'inviter à se déplacer sur toutes les îles.

5-3 Rappel de la visite du 28 avril 2017 à l'entreprise OELIATEC à St Jacques de la Lande, pour une démonstration de matériel de désherbage sans phytocide, sachant que l'Agence de l'Eau peut apporter une aide à hauteur de 80 % pour les dossiers déposés avant le 30 juin 2017.

5-4 Défi handisport Chris Ballois

Cet athlète a décidé de rallier les îles bretonnes de l'Atlantique en kitesurf sur foil du 3 au 11 juin et sollicite les communes insulaires pour faciliter le déroulement de ce défi (hébergement pour 4 personnes, connexion internet, etc). En contrepartie, une campagne de communication sera

faite au travers des médias (web, tv, presse) et par l'intermédiaire de ses partenaires publics ou privés (SNSM, etc).

La proposition de transmettre les informations sur ce défi aux mairies concernées est retenue.

VI – Interventions

6-1 Cabinet Ressources Consultants Finances –Yann LE MEUR

7-1-1 La Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.)

Le doublement de cette dotation-part voirie-, mis en place en 2012, s'est fait progressivement, à hauteur de 20 %/an, sur 5 ans, l'année 2016 étant en principe la dernière année où les communes vont constater son évolution.

En 2017, la D.S.R. augmentera de l'ordre de 14 % au niveau national et des répercussions devraient se faire sentir au niveau des dotations aux communes

7-1-2 La Dotation communale d'insularité

Suite aux différentes démarches du Cabinet RCF avec les représentants de l'AIP, une dotation communale d'insularité a été créée dans le projet de loi de finances 2017 -article 61 ter- (qui deviendra l'article 145 de la Loi de finances 2017). Son montant de 4 M€ est inscrit dans l'amendement n° II-570 du Gouvernement. M. LE MEUR rappelle que c'est une avancée importante et justifiée, évaluée à minima dans le cadre de l'étude sur les surcoûts insulaires. C'est une dotation de compensation de charge exceptionnelle qui n'est pas totale, ni substitutive à d'autres financements. En général, les dotations sont reconduites tacitement chaque année. Mais une vigilance reste nécessaire aussi bien en terme de pérennité que d'indexation à prévoir en raison d'une érosion inévitable à terme (perte de pouvoir d'achat, érosion monétaire...).

Le Président propose de poursuivre le travail avec le Cabinet Ressources Consultants Finances (veille, prospective et éventuellement modalités de répartition de la dotation - critère d'éloignement, intégration intercommunale, etc-). Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6-2 Présentation de l'Association BRUDED -Bretagne Rurale et Rurbaine pour une Développement Durable- Maïwenn MAGNIER

Emmanuelle RASSENEUR, Conseillère régionale référente Iles du Ponant et Vice-Présidente de BRUDED-Finistère introduit la présentation de ce réseau régional qui travaille directement avec les communes pour la mise en place de leurs projets de développement durable par l'échange et la mutualisation d'expériences. Sur les 140 collectivités adhérentes à ce jour, deux sont insulaires : Groix et Bangor.

Les chargés de mission de l'Association accompagnent les élus dans leurs projets à l'aide d'échanges, de visites, de rencontres, sur de très nombreuses thématiques : urbanisme, équipements publics, gestion des déplacements, des déchets, l'eau, l'environnement, l'écotourisme, l'économie sociale et solidaire, etc...

D. YVON confirme le travail exemplaire de BRUDED qui apporte une aide précieuse pour certains projets (cantine municipale ou produits bio pour Groix).

A. HUCHET pour Bangor, commune qui vient d'adhérer en 2017, précise les motivations de sa collectivité : l'entraide entre petites communes, l'échange de réflexions, d'expériences, la création de liens, la recherche de solutions innovantes pour finaliser certains projets et pouvoir apporter ensuite son expérience à d'autres.

Toute information peut être obtenue via le site internet : www.bruded.org

6-3 Présentation de l'Association INIZI – Manon FOUQUET et Tangi LE BOULANGER

Le projet INIZI s'articule autour de deux axes de travail :

Programmation et organisation de spectacles et autres manifestations, sous la forme d'une saison

culturelle itinérante de septembre à juin, co-construite (co-réalisation, co-production) avec des partenaires (associatifs ou non), porteurs d'actions culturelles et artistiques sur le territoire des Iles de Bretagne. Il est important de préciser que cette programmation se veut pluridisciplinaire (toutes formes du spectacle vivant, mais d'autres sensibilités également comme la littérature, le cinéma, la gastronomie..) et tous publics, l'association souhaitant favoriser à travers elle, le lien inter-générationnel. La saison a également pour vocation d'être un moteur de liens inter-îles.

Formation, médiation, actions culturelles : il s'agit là de la mise en oeuvre de toute action de rencontres, de sensibilisation et de pratiques artistiques, se nourrissant des projets diffusés dans le cadre de la saison.

6-4 Présentation du Centre de Ressources Insulaires – Louis BRIGAND

Avant de faire le point sur les programmes et projets en cours, Louis BRIGAND remercie chaleureusement les Maires des îles pour l'accueil qu'ils réservent aux étudiants de l'UBO.

6-4-1 ID'ILES

Dans le cadre de leur thèse, quatre étudiants travaillent actuellement sur les thématiques suivantes :

- les flux maritimes (Marie GUINGOT)
- les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (Inna LYUBAREVA)
- La valorisation des ressources liées à la mer (Mylène TESSON)
- Le Magazine ID'ILES (Laura CORSI)

6-4-2 L'Economie sociale et solidaire

Le travail de recherche sur « Entreprendre dans les îles » a permis de mieux cerner ce qu'est l'entrepreneuriat sur les îles avec ses forces et ses faiblesses. La création d'une marque des produits des îles actuellement en cours ou la volonté de la CCBI de recruter un chargé de mission « développement économique » sont les signes d'une meilleure prise en compte de la dimension économique des îles. Cela a été aussi l'occasion d'approcher le tissu associatif qui peut également être porteur d'emplois. Une salariée du Crédit coopératif, investie dans l'économie sociale et solidaire a proposé de se mettre en disponibilité pour travailler sur cette thématique au niveau des îles du Ponant en faisant un état des lieux des associations, des retombées de leurs actions, de leurs difficultés mais aussi de leurs perspectives pour proposer des pistes d'actions concrètes autour de l'économie sociale et solidaire.

Pour financer ce poste, l'AIP, en collaboration avec Louis BRIGAND, se propose de répondre à un appel à projets de la Fondation de France. Si la candidature est retenue, un financement d'environ 100 000 € permettra de réaliser cette étude qui sera finalisée au terme d'une année par un atelier de restitution, dans le même ordre d'esprit que celui de Groix en 2013.

- ✚ Après délibération, le Conseil d'administration donne son accord pour répondre à l'appel à projets de la Fondation de France.

6-4-3 Les modes de déplacement sur les îles

Louis BRIGAND propose de lancer une réflexion sur cette thématique en pleine évolution (nouvelles technologies, voiture électrique, ...), et de rechercher une entreprise qui pourrait la financer tout en étant soutenu sur le fond par l'AIP.

- ✚ Après délibération, le Conseil d'administration donne son accord pour soutenir sur le fond cette initiative.

6-4-4 Le Centre de ressources insulaires

Suite à la convention signée avec l'UBO en juillet 2016, Louis BRIGAND dispose d'un 1/3 de temps pour travailler sur le projet avec Virginie EVENOU. Les objectifs de ce projet de nissologie sont :

. Préserver et organiser les ressources gigantesques qui existent sur les îles, que ce soit en terme d'écriture ou correspondance, d'iconographie, de sciences... dans un devoir de

mémoire et de développement économique (création d'emplois). Cela passe par la collecte, l'identification, le catalogage, la numérisation des données.

. Partager ces ressources et les valoriser (ex. : création d'une plateforme numérique et d'un centre d'accueil principal avec des centres annexes sur chaque île (écoles, bibliothèque). Pour ce faire, un Comité de pilotage a été mis en place et une association sera créée courant juin. Une journée de restitution et d'échanges pour faire le point sur l'avancement du projet est prévue en juin.

L'ordre du jour étant ensuite épuisé, le Président clôt la séance à 19 h.

Le Président, Denis PALLUEL

Le Secrétaire, Guy CABIOCH

PROJET